

Le conseil municipal s'est réuni le 25 mars 2024 à 18h30, sous la présidence du Maire.

**Présents :** Franck GAULTIER - Nicole MOUGEL - Renée LAURENT - Marie DUTEIL - Denis WAEYAERT - Carine TESSIER - Bernard LEBRETON - Didier TIRARD - Stéphanie BENOIT - Philippe THOUIN - Carole BLONDEL - Naty MATHIAS.

Vanessa LEMAITRE secrétaire de Mairie pour présentation du budget primitif

**Absent excusé :** Dominique MARIE donne pouvoir à Nicole MOUGEL

Scrutateur : 1

Pascal BOHIN arrivé 18h45

M. Le Maire nomme Mme MOUGEL secrétaire de séance qui refuse.

M. Le Maire demande à Mme LAURENT d'être secrétaire de séance.

Renée LAURENT précise cette situation est inadmissible et contraire à ce qui avait été décidé en décembre 2020 et aux indemnités d'élué !

Secrétaire de séance : Renée LAURENT

## ORDRE DU JOUR

### Compte Administratif 2023 et du Compte de Gestion 2023 :

Section fonctionnement : résultat de clôture au 31.12.2022 : excédent de 256 930,41 €, résultat d'exercice comptable 2023 : excédent de 49 339,75€ soit un **résultat excédentaire cumulé au 31.12.2023 de 306 270,16 €.**

Section d'Investissement : résultat de clôture au 31.12.2022 : excédent de 14 978,85 €, résultat d'exercice comptable 2023 : déficit de 13 574,05 € soit un **excédent de clôture au 31.12.2023 : 1 404,80 €.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le Compte Administratif 2023

### Affectation du résultat 2023 :

Reste à réaliser 2023 (2 620,00 € - 1 404,80 € excédent de clôture d'investissement) = -1 215,20 €

Soit un besoin de financement de 1 215,20 € à prélever sur l'excédent de clôture de Fonctionnement au 31.12.2023 (306 270,16 € - 1 215,20 €) = **305 054,96 € à imputer au compte 002 de la section de Fonctionnement.**

Considérant que les écritures sont régulières et justifiées, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité

**Subventions 2024 :** Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité l'octroi des subventions suivantes :

Club St Santin (des Aînés) : 100,00 € - Association au Fil de la Risle : 100,00 € - Tennis de table ASTT : 600,00 € - Association Sedge St Martinois : 100,00 € - CAF Risle Adventure (Canoé-Kayak) : 100,00 € - PEEP des 4 Saints : 370,00 € - La Prévention routière : 50,00 € - Arrapa relais radioamateur : 50,00 € - Téléthon 2024 : 50,00 € - association LUTILLE Orne : 50,00 € et Assoc. Des donateurs de sang : 50,00 € **soit un total de 1620,00 €.**

Un crédit de 4500 € est ouvert au compte 65748 pour tenir compte des bons loisirs et des participations aux centres aérés sous convention inconnus à ce jour et qui seront attribués tout au long de l'année.

### Vote des taux d'imposition 2024 :

Au vu de l'augmentation des bases prévisionnelles d'imposition par rapport à 2023, il est proposé de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 44,37 %
- Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 26,95 %
- Taux de la taxe d'habitation : 8,93 %

### Budget primitif communal au titre de l'exercice comptable 2024 :

Section de Fonctionnement :

En dépenses pour 665 453,00 €

En recettes pour 665 453,00 €

Présentation du détail des comptes et chapitres sur la maquette budgétaire comptable règlementaire.

Section d'Investissement :

Dépenses 308 976,00 € (dont 2 620,00 € de restes à réaliser au titre de l'exercice 2023 et 306 356,00 € de dépenses nouvelles)

Recettes : 308 976,00 € (pas de restes à réaliser de recette en 2023),

### Désignation d'un correspondant « défense » :

Renée LAURENT est désignée en qualité de correspondante « défense » auprès de la délégation militaire de l'Orne

## INFORMATIONS DU MAIRE :

- Le gendarme Rémi ENFRU est référent pour la commune de St-Martin-d'Ecublei.
- Invitation à la 15<sup>e</sup> journée du tourisme le 10/04/2024 au Haras du Pin.
- SDIS : courrier réunion sous-commission départemental de sécurité ERP/IGJ « délibération ». Les documents manquants ont été envoyés par mail. Dossier clos.
- Seule une proposition a été déposée, pour la vente d'herbe sur pied par M. HAGLON pour la somme de 520.00 €, sur terrain communal route de Rugles (période du 01/04/24 au 30/11/24) Elle a été acceptée.
- Suite travaux SNCF dégradations de chemins et de panneaux. Un mail a été envoyé pour réparation. Dossier en cours.
- La commissions patrimoine s'est réuni le 18 mars 2024. Des devis sont en attente.
- M. KURTZ société SMA demande visite de M. Le Maire pour son dossier panneaux photovoltaïques en cours
- Ecole : les maires de France sont inquiets au sujet des annonces de fermetures de classes, voire d'école (distribution flyers).
- Discussions sur l'éventuelle fermeture l'école de St-Martin-d'Ecublei. Deux options seront proposées aux membres du conseil communautaire le 28 mars 2024.
  - DANSEM => Directeur Académique des Service de l'Education Nationale
  - (Huis clos)

## TOUR DE TABLE :

N. MOUGEL : parle d'une personne qui souhaiterait récupérer des terres qu'il loue à un agriculteur.  
A reçu des devis => sera étudié en commission patrimoine.

R. LAURENT : demande si les chats errants, rue des Glycines, ont été aperçus et combien ? Demande si d'autre personne du CM a connaissance de chats errants sur la commune pour compléter la demande d'aide auprès de la Fondation Brigitte Bardot.  
Informe que suite à la plainte déposée en gendarmerie pour un chat qui avait été piégé a été classé sans suite.  
Informe que lors du concert ATOUT CHŒURS qui s'est produit dans l'église le 23 mars 2024, une cinquantaine de Choriste étaient présents. Leur participation a permis de mettre en valeur de notre église, de faire vivre notre patrimoine. La différence entre la recette du chapeau et (le montant de la prestation + la SACEM) nous aidera à ce que la statue de St-Martin retrouve sa place au-dessus du porche de l'église. Le Père Stéphane nous avait donné son aval. L'église était pleine. Une symbiose entre les choristes et le public présent était palpable et faisait plaisir à voir. Les spectateurs étaient ravis. Il suffit de peu de chose pour réchauffer les cœurs !

Le 25 Mars, a assisté à l'inspection « communauté de Brigade de gendarmerie de L'Aigle » qui s'est déroulée dans la grange de Villeron à la Ferté en Ouche.

Demande si une déviation est en place, car depuis peu beaucoup de camion circulent sur la Voie Communale 1 et font demi-tour au pont. Eviter la dégradation de la route qui vient d'être refaite.

Carole : qu'en est-il pour limiter la vitesse au lieudit le Mesnil ? Réponse : Le département propose de poser « un radar » pour contrôler la vitesse et précise, qu'il a souvent été constaté, que sont les riverains qui roulent vite.

Philippe THOUIN : Cimetière et commune en général. Le label « terre saine » qui encourage et identifie les communes "zéro phyto" permet de médiatiser notre action "verte" => ferait parler de nous. Nous pouvons faire appel aux subventions pour le cimetière, voire aux Fonds verts (sans garantie...). CAUE61 probable que comme dans le département voisin, on puisse adhérer pour environ 100 € annuel. Nous aurions ainsi suivi et recours et serions identifiés comme "adhérant" du CAUE61 (donc comme collectivité qui prend conseil avant de se lancer...) : point positif lors de l'étude des dossiers de demande de subvention. Lors de sa venue, M. CHEUX nous a suggéré de demander un diagnostic patrimoine complet pour notre église. Il nous a aussi indiqué la DRAC possède une liste des cabinets d'expertises "agrées" et pourrait nous orienter.

Carine TESSIER : Dans lotissement 2 : revêtement des chemins de traverse en herbe, peut-on envisager autre chose ? Signale l'incivilité des gens qui ne ramassent pas les déjections de leur chien.

Pascal BOHIN : Enedis viendra faire des travaux sur les lignes électriques le 25 avril 2024 de 9h00 à 16h00 au lieudit le Bois-Bertre. Il déplore les détritus qu'il trouve sur le chemin du Bois-Bertre.

Naty MATHIAS : Samedi des bovins étaient sur la route. Parle de maltraitance animale sur la commune.

Fin de séance à 20h50

Prochaine réunion de Conseil fixée au 15 AVRIL 2024.